Curil T2 ProfiPress

Safety Data Sheet

according to Hazardous Products Regulations (SOR/2015-17), last amended on December 15, 2022

Date of issue: 18/02/2020 Revision date: 20/08/2026 Version/Replaced version: 5.0/4.0

1. Identification

1.1. Product identifier and other means of identification

Product form : Mixture

Product name : Curil T2 ProfiPress

Product code : 471.181 (200 ml)

1.2. Recommended use and restrictions on use

Recommended use : Sealants

Restrictions on use : No information available

1.3. Initial supplier identifier

Manufacturer (Germany)
ElringKlinger AG
Max-Eyth-Straße 2
72581 Dettingen/Erms - Germany
T +49 (0)7123 724 799
det.iam.sdb@elringklinger.com

Supplier

Manufacturer (Canada)
ElringKlinger Canada, Inc.
1 Seneca Road, R.R. #4
Leamington, Ontario N8H 5P2 – Canada
Fon +1 519 326 6113
Fax +1 519 326 3396
Info.ca@elringklinger.com

Safety Data Sheet: DLAC Dienstleistungsagentur Chemie GmbH, E-mail: sds@dlac-gmbh.de

1.4. Emergency telephone number

24 h emergency telephone number : +1 872 5888271 (EKA)

2. Hazard identification

2.1. Classification of the substance or mixture

GHS Classification according to Hazardous Products Regulations SOR/2015-17

Aerosols, Category 3 H229

Full text of H-phrases: see section 16

2.2. Label elements

GHS Labelling according to Hazardous Products Regulations SOR/2015-17

Signal word (GHS) : Warning

Hazard statements (GHS) : H229 - Pressurized container: may burst if heated.

Precautionary statements (GHS) : P101 - If medical advice is needed, have product container or label at hand.
P102 - Keep out of reach of children.
P210 - Keep away from heat, hot surfaces, sparks, open flames and other ignition sources. No smoking.
P251 - Do not pierce or burn, even after use.
P410+P412 - Protect from sunlight. Do not expose to temperatures exceeding 50 °C/122 °F.

2.3. Other hazards

No additional information available

3. Composition/information on ingredients

3.1. Substance

Not applicable

3.2. Mixture

This product does not contain hazardous ingredients at levels requiring disclosure by the Hazardous Products Regulations SOR/2015-17.

4. First-aid measures

4.1. Description of necessary first aid measures

First-aid measures general : Get medical advice/attention if you feel unwell. If possible show him this sheet. Failing this, show him the packaging or label. Never give anything by mouth to an unconscious person. Place the affected person in the recovery position.

First-aid measures after inhalation : Remove victim to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing.

First-aid measures after skin contact : Remove/Take off immediately all contaminated clothing. Wash with plenty of soap and water.

First-aid measures after eye contact : IF IN EYES: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing.

First-aid measures after ingestion : Rinse mouth. Drink water as a precaution. Do NOT induce vomiting.

4.2. Most important symptoms and effects, both acute and delayed

Symptoms/effects : Not expected to present a significant hazard under anticipated conditions of normal use.

4.3. Indication of any immediate medical attention and special treatment needed

Treat symptomatically.

5. Fire-fighting measures

5.1. Extinguishing media

Suitable extinguishing media : Use extinguishing agents that suit the environment. Carbon dioxide. Extinguishing powder. Water spray. For a significant fire: Alcohol resistant foam.

Unsuitable extinguishing media : Do not use a heavy water stream.

5.2. Special hazards arising from the hazardous product

Hazardous decomposition products in case of fire : Carbon dioxide. Carbon monoxide. Toxic gases and vapors.

Explosion hazard : Pressurized container: may burst if heated.

5.3. Special protective equipment and precautions for fire-fighters

Firefighting instructions : Use water spray or fog for cooling exposed containers. Prevent fire-fighting water from entering environment.

Protection during firefighting : Use a self-contained breathing apparatus and also a protective suit.

6. Accidental release measures

6.1. Personal precautions, protective equipment and emergency procedures

General measures : Provide adequate ventilation. Do not breathe vapours.

Emergency procedures : Evacuate unnecessary personnel.

Protective equipment : Use personal protective equipment as required. In case of inadequate ventilation wear respiratory protection. For further information refer to heading 8: "Exposure controls/personal protection".

6.2. Methods and material for containment and cleaning up

Methods for cleaning up : Wipe up with absorbent material (for example cloth). Soak up spills with inert solids, such as clay or diatomaceous earth as soon as possible. Keep in suitable, closed containers for disposal. Dispose of in accordance with relevant local regulations.

7. Handling and storage

7.1. Precautions for safe handling

Precautions for safe handling : Ensure good ventilation of the work station. Do not breathe vapours, spray. Avoid contact with skin and eyes. Wear personal protective equipment. Keep away from heat, hot surfaces, sparks, open flames and other ignition sources. No smoking. Do not pierce or burn, even after use.

Hygiene measures : Handle in accordance with good industrial hygiene and safety procedures. Wash hands and other exposed areas with mild soap and water before eating, drinking or smoking and when leaving work. When using do not eat, drink or smoke.

7.2. Conditions for safe storage, including any incompatibilities

Storage conditions : Store in original container. Keep container tightly closed. Store in a dry, cool and well-ventilated place. Protect from heat and direct sunlight. Do not expose to temperatures exceeding 50 °C/ 122 °F.

Prohibitions on mixed storage : Keep away from food, drink and animal feedingstuffs.

8. Exposure controls/personal protection

8.1. Control parameters

No additional information available

8.2. Appropriate engineering controls

Provide local exhaust or general room ventilation to minimize vapour concentrations.

8.3. Individual protection measures

Hand protection	:	Wear suitable gloves. Prolonged or repeated contact: butyl rubber, ≥ 0.7 mm; > 480 min. The exact break through time has to be found out by the manufacturer of the protective gloves and has to be observed.
Eye protection	:	Chemical goggles or safety glasses.
Skin and body protection	:	Wear suitable protective clothing.
Respiratory protection	:	Where exposure through inhalation may occur from use, respiratory protection equipment is recommended.

9. Physical and chemical properties

Physical state	:	Liquid. Paste.
Colour	:	Green
Odour	:	Characteristic
pH	:	No data available
Melting point and freezing point	:	No data available
Initial boiling point and boiling range	:	> 35 °C
Flash point	:	> 63 °C
Flammability	:	No data available
Upper and lower flammability/explosive limits	:	No data available
Vapour pressure	:	No data available
Relative vapour density	:	No data available
Density and relative density	:	1.05 g/ml
Solubility	:	Water: partially miscible
Partition coefficient - n-octanol/water	:	No data available
Auto-ignition temperature	:	No data available
Decomposition temperature	:	No data available
Kinematic viscosity	:	No data available
Particle characteristics	:	No data available

10. Stability and reactivity

10.1. Reactivity

Reacts with: Oxidizing agents. Contains gas under pressure; may explode if heated.

10.2. Chemical stability

Stable under use and storage conditions as recommended in heading 7.

10.3. Possibility of hazardous reactions

No dangerous reactions known under normal conditions of use.

10.4. Conditions to avoid

High temperature. Keep away from heat, hot surfaces, sparks, open flames and other ignition sources. No smoking.

10.5. Incompatible materials

Oxidizing agents.

10.6. Hazardous decomposition products

No hazardous decomposition products known at room temperature. In case of fire: Carbon dioxide. Carbon monoxide. Toxic gases and vapours.

11. Toxicological information

11.1. Information on the likely routes of exposure

Exposure routes	:	Oral, dermal, inhalative

11.2. Symptoms related to physical, chemical and toxicological characteristics

Symptoms/effects	:	No known effects from this product.

11.3. Delayed and immediate effects

Acute toxicity	:	Not classified Based on available data, the classification criteria are not met
Skin corrosion/irritation	:	Not classified Based on available data, the classification criteria are not met
Serious eye damage/irritation	:	Not classified Based on available data, the classification criteria are not met
Respiratory or skin sensitisation	:	Not classified Based on available data, the classification criteria are not met

Germ cell mutagenicity	:	Not classified Based on available data, the classification criteria are not met
Carcinogenicity	:	Not classified Based on available data, the classification criteria are not met
Reproductive toxicity	:	Not classified Based on available data, the classification criteria are not met
Specific target organ toxicity (single exposure)	:	Not classified Based on available data, the classification criteria are not met
Specific target organ toxicity (repeated exposure)	:	Not classified Based on available data, the classification criteria are not met
Aspiration hazard	:	Not classified Based on available data, the classification criteria are not met
Potential adverse human health effects and symptoms	:	Based on available data, the classification criteria are not met

11.4. Numerical measures of toxicity

No additional information available

12. Ecological information

12.1. Ecotoxicity

Ecology - general	:	To our knowledge, the product does not present any particular risk, under normal conditions of use.
Acute aquatic toxicity	:	Not classified
Chronic aquatic toxicity	:	Not classified

12.2. Persistence and degradability

No additional information available

12.3. Bioaccumulative potential

No additional information available

12.4. Mobility in soil

No additional information available

12.5. Other adverse effects

No additional information available

13. Disposal considerations

Regional legislation (waste)	:	Dispose in a safe manner in accordance with local/national regulations.
Waste treatment methods	:	Do not empty into drains.
Waste disposal recommendations	:	Empty the packaging completely prior to disposal. When totally empty, containers are recyclable like any other packing.

14. Transport information

Transportation of Dangerous Goods Regulations

UN-No.	:	UN 1950
Proper Shipping Name	:	AEROSOLS, non-flammable
Transport hazard class(es)	:	2.2 - Non-flammable and Non-toxic Gases

Packing group	:	Not applicable
Special provisions	:	80, 107
Explosive limit and limited quantity index	:	1 L
Excepted quantities	:	E0
Passenger Carrying Road Vehicle or Passenger Carrying Railway Vehicle Index	:	75 L
Dangerous for the environment	:	No
Marine pollutant	:	No

Transport by sea in accordance with IMDG

UN-No. (IMDG)	:	UN 1950
Proper Shipping Name (IMDG)	:	AEROSOLS

Transport document description (IMDG)	:	UN 1950 AEROSOLS, 2.2
Packing group (IMDG)	:	Not applicable
Class (IMDG)	:	2.2
Special provisions (IMDG)	:	63, 190, 277, 327, 344, 381, 959
EmS-No. (Fire)	:	F-D
EmS-No. (Spillage)	:	S-U

Air transport in accordance with IATA

UN-No. (IATA)	:	UN 1950
Proper Shipping Name (IATA)	:	Aerosols, non-flammable
Transport document description (IATA)	:	UN 1950 Aerosols, non-flammable, 2.2
Class (IATA)	:	2.2
Packing group (IATA)	:	Not applicable
Special provisions (IATA)	:	A98, A145, A167, A802

15. Regulatory information

15.1. National regulations

All substances in this mixture are listed on Canadian DSL (Domestic Sustances List).

15.2. International regulations

USA

All substances in this mixture are listed on the United States TSCA (Toxic Substances Control Act) inventory.
Active Status: Active

EU

All substances in this mixture are listed on the EEC inventory EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances).

16. Other information

Latest revision : 20 August 2026

Abbreviations and acronyms:

ADR	European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road
EC50	The effective concentration of substance that causes 50% of the maximum response (Median Effective Concentration)
IATA	International Air Transport Association
IMDG	“International Maritime Dangerous Goods Code” for the transport of dangerous goods by sea
LC50	Lethal Concentration to 50 % of a test population (Median Lethal Concentration)
LD50	Lethal Dose to 50% of a test population (Median Lethal Dose)
NOEC/L	No Observed Effect Concentration/Level
OECD	Organisation for Economic Cooperation and Development
SDS	Safety Data Sheet

Full text of H-phrases:

H229	Pressurized container: may burst if heated.

This information is based on our current knowledge and is intended to describe the product for the purposes of health, safety and environmental requirements only. It should not therefore be construed as guaranteeing any specific property of the product.

Curil T2 ProfiPress

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17, dernière modification le 15 décembre 2022

Date d'émission: 18/02/2020 Date de révision: 20/08/2026 Version/Version remplacée: 5.0/4.0

1. Identification

1.1. Identificateur de produit et autres moyens d'identification

Forme du produit	:	Mélange
Nom du produit	:	Curil T2 ProfiPress
Code du produit	:	471.181 (200 ml)

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Usage recommandé	:	Produits d'étanchéité
Restrictions d'utilisation	:	Pas d'informations disponibles

1.3. Identificateur du fournisseur initial

Fabricant (Allemagne)
ElringKlinger AG
Max-Eyth-Straße 2
72581 Dettingen/Erms - Allemagne
T +49 (0)7123 724 799
det.iam.sdb@elringklinger.com

Fournisseur

Fabricant (Canada)
ElringKlinger Canada, Inc.
1 Seneca Road, R.R. #4
Leamington, Ontario N8H 5P2 – Canada
Fon +1 519 326 6113
Fax +1 519 326 3396
Info.ca@elringklinger.com

Fiche de données de sécurité: DLAC Dienstleistungsagentur Chemie GmbH, E-mail: sds@dlac-gmbh.de

1.4. Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'urgence (24 h)	:	+1 872 5888271 (EKA)

2. Identification des dangers

2.1. Classification du produit dangereux

SGH Classification conforme au règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17

Aérosols, Catégorie 3 H229

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage

SGH Etiquetage conforme au règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17

Mention d'avertissement (GHS)	:	Attention
Mentions de danger (GHS)	:	H229 - Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Conseils de prudence (GHS)	:	P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 - Tenir hors de portée des enfants. P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P251 - Ne pas perforer ni brûler, même après usage. P410+P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

3. Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Ce produit ne contient pas d'ingrédients dangereux à des niveaux nécessitant une divulgation par le règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17.

4. Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins généraux	:	En cas de malaise consulter un médecin. Lui montrer cette fiche ou, à défaut, l'emballage ou l'étiquette. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de perte de conscience mettre la victime en position de récupération.
Premiers soins après inhalation	:	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	:	Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau et au savon.
Premiers soins après contact oculaire	:	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Premiers soins après ingestion	:	Rincer la bouche. Faire boire d'eau par mesure de précaution. NE PAS faire vomir.

4.2. Symptômes et effets les plus importants

Symptômes/lésions	:	Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Traitement symptomatique.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs

Moyens d'extinction appropriés	:	Adapter les produits extincteurs à l'environnement. Dioxyde de carbone. Poudre d'extinction. Eau pulvérisée. Pour un feu important: Mousse résistant à l'alcool.
Agents d'extinction non appropriés	:	Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques du produit dangereux

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	:	Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Gaz, vapeurs toxiques.
Danger d'explosion	:	Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	:	Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie	:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Mesures générales	:	Veiller à une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs.
Procédures d'urgence	:	Eloigner le personnel superflu.
Equipement de protection	:	Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8: "Contrôle de l'exposition/protection individuelle".

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Procédés de nettoyage	:	Éponger avec une matière absorbante (par exemple du tissu). Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Garder dans un récipient adéquat et fermé pour élimination. Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables.

7. Manutention et stockage

7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	:	Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter de respirer les vapeurs, aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
Mesures d'hygiène	:	Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2. Conditions de sûreté en matière destockage, y compris les incompatibilités

Conditions de stockage	:	Conserver dans le récipient d'origine. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Protéger de la chaleur et du rayonnement direct du soleil. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
Interdictions de stockage en commun	:	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de vapeurs.

8.3. Mesures de protection individuelle

Protection des mains	:	Porter des gants appropriés. Contact prolongé ou répété: caoutchouc butyle, ≥ 0,7 mm; > 480 min. La durée de percement exacte est à savoir par le fabricant des gants de protection et à respecter.
Protection oculaire	:	Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité.
Protection de la peau et du corps	:	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	:	Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	:	Liquide. Pâte.
Couleur	:	Vert
Odeur	:	Caractéristique
pH	:	Aucune donnée disponible
Point de fusion et point de congélation	:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	:	> 35 °C
Point d'éclair	:	> 63 °C
Inflammabilité	:	Aucune donnée disponible
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	:	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative	:	Aucune donnée disponible
Masse volumique et densité relative	:	1,05 g/ml
Solubilité	:	Eau: partiellement miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau	:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique	:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	:	Aucune donnée disponible

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit avec : Agents oxydants. Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

10.3. Risque de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Températures élevées. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

A température ambiante, aucun produit de décomposition dangereux connu. En cas d'incendie: Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Gaz, vapeurs toxiques.

11. Données toxicologiques

11.1. Les renseignements sur les voies d'exposition probables

Voies d'exposition	:	Orale, cutanée, inhalation

11.2. Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes/lésions	:	Aucun effet connu de ce produit.

11.3. Les effets différés et immédiats

Toxicité aiguë	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Mutagénicité sur les cellules germinales	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Danger par aspiration	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

11.4. Les valeurs numériques de toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12. Données écologiques

12.1. Écotoxicité

Ecologie - général	:	A notre connaissance, ce produit ne présente pas de danger particulier dans les conditions normales d'emploi.
Toxicité aquatique aiguë	:	Non classé
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	:	Non classé

12.2. Persistance et dégradation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets nocifs

Pas d'informations complémentaires disponibles

13. Données sur l'élimination

Législation régionale (déchets)	:	Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Méthodes de traitement des déchets	:	Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Recommandations pour l'élimination des déchets	:	Vider complètement les emballages avant élimination. Lorsqu'ils sont totalement vides, les récipients sont recyclables comme tout autre emballage.

14. Informations relatives au transport

Règlement sur le transport des marchandises dangereuses

N° ONU	:	UN 1950
Désignation officielle de transport	:	AÉROSOLS, non inflammables
Classe(s) de danger pour le transport	:	2.2 - Gaz ininflammables, non toxiques

Groupe d'emballage	:	Non applicable
Dispositions particulières	:	80, 107

Quantité limite d'explosifs et indice de quantité limitée	:	1 L
Quantités exceptées	:	E0
Indice véhicule routier de passagers ou véhicule ferroviaire de passagers	:	75 L
Dangereux pour l'environnement	:	Non
Polluant marin	:	Non

Transport maritime selon IMDG

N° ONU (IMDG)	:	UN 1950
Désignation officielle de transport (IMDG)	:	AEROSOLS
Description document de transport (IMDG)	:	UN 1950 AEROSOLS, 2.2
Groupe d'emballage (IMDG)	:	Non applicable
Classe (IMDG)	:	2.2
Dispositions spéciales (IMDG)	:	63, 190, 277, 327, 344, 381, 959
N° FS (Feu)	:	F-D
N° FS (Déversement)	:	S-U

Transport aérien selon IATA

N° ONU (IATA)	:	UN 1950
Désignation officielle de transport (IATA)	:	Aerosols, non-flammable
Description document de transport (IATA)	:	UN 1950 Aerosols, non-flammable, 2.2
Classe (IATA)	:	2.2
Groupe d'emballage (IATA)	:	Non applicable
Dispositions spéciales (IATA)	:	A98, A145, A167, A802

15. Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations nationales

Toutes les substances de ce mélange sont listées dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances).

15.2. Réglementations internationales

États-Unis d'Amérique

Toutes les substances de ce mélange sont listées dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis.

Statut Actif: Active

UE

Toutes les substances de ce mélange sont listées dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances).

16. Autres informations

Date de la plus récente version révisée	:	20 août 2026

Abréviations et acronymes:

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CE50	La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum (Concentration Effective Médiane)
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (Concentration Létale Médiane)
DL50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (Dose Létale Médiane)
FDS (SDS)	Fiche de Données de Sécurité (Safety Data Sheet)
IATA	Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association)
IMDG	«Code maritime international des marchandises dangereuses» pour le transport de marchandises dangereuses par mer
NOEC/L	Concentration/Dose sans effet observé (No Observed Effect Concentration/Level)
OCDE (OECD)	Organisation de Coopération et de Développement Économiques (Organisation for Economic Cooperation and Development)

Textes des phrases H:

H229	Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.